

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le 4 octobre 2022, à 20h00, en la salle du conseil, au 930 rue du Centre à Saint-Jude, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivantes :

### Nature et effets:

La demande de dérogation vise à permettre la régularisation de la situation suivante :

- Permettre l'augmentation des marges séparatrices de 13.6%

### Identification du site concerné:

1587 Rang Fleury  
Saint-Jude  
Lot numéro 2 708 069

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant le 4 octobre 2022 à 20h00 au centre communautaire situé au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

DONNÉ À SAINT-JUDE, CE 08 SEPTEMBRE 2022.

  
Annick Corbeil  
Mairesse de Saint-Jude